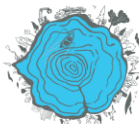


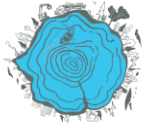
Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

Les séances du 14 et 15 novembre 2023 en mode virtuel

Date : Séance du mardi 14 novembre 2023
Heure : De 9h00 à 12h00
Endroit : en mode virtuel sur Zoom

**Représentants**

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse		Louisiana Pacific		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood		X
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières		X
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais		X
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais		X
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides		X
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais		X
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Marcel Larocque	Remplaçant	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X
Alexandre Dumas	Observateur	Ville de Gatineau	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Gabrielle Trottier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
L-Pierre Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mardi le 14 novembre 2023 de 9h00 à 12h00

1. Ouverture de la rencontre
 2. Adoption de l'ordre du jour du 14 et 15 novembre 2023
 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 septembre 2023
 4. Suivi de la rencontre du 14 septembre 2023
 - a) Suivi des actions
 5. Nouvelles
 6. Vision de la TRGIRTO
 7. Bilan MRNF : Enjeux écosystémiques VOIC
 8. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale (COS)
 9. Planification collaborative : amélioration des processus de consultation et d'harmonisation
- Ajournement

Mercredi 15 novembre 2023 de 13h00 à 16h00

10. Bilan MRNF : Respect du processus d'harmonisation opérationnelle
11. Retour sur la sortie terrain du 18 octobre 2023
12. Nouvelle démarche sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement
13. Lutte directe à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)
14. Mandats donnés à des ressources externes
15. Varia
16. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, le coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les représentants que la séance est enregistrée.

M. Gérard Desjardins, vice-président de la TRGIRTO, déclare la séance ouverte.

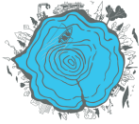
2. Adoption de l'ordre du jour

M. Desjardins fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 et 15 novembre 2023.

TRGIRTO 202311-1

Sur proposition de M. Alain Lacoste, secondée de Mme Monique Boivin, l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 et 15 novembre 2023 est adopté et ce, en maintenant le point 15 Varia ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 septembre 2023



TRGIRTO 202311-2

Sur proposition de Mme Deborah Powell, secondée de M. Jean-François Larrivée, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 14 septembre 2023 tel que libellé.

4. Suivi de la rencontre du 14 septembre 2023

a) Suivi des actions

M. Blais passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 14 septembre 2023.

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO :

- M. Charles Blais annonce aux partenaires de la TRGIRTO le départ de M. Stéphane Taillon au mois d'août 2023. Les partenaires de la TRGIRTO tiennent à souligner la belle contribution de M. Taillon aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années.

TRGIRTO 202311-3

Sur proposition de Mme Andrée Bertrand, secondée de Mme Monique Boivin, il est unanimement résolu de remercier M. Stéphane Taillon pour sa belle contribution aux travaux de la TRGIRTO au cours des dernières années, et de souligner son rôle à titre de représentant des industriels forestiers.

ACTIONS : Transmettre à M. Stéphane Taillon les remerciements des partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)

6. Vision de la TRGIRTO

M. Charles Blais met en contexte et présente l'énoncé de vision recommandé par le comité de travail pour le développement d'une vision commune de la TRGIRTO à sa rencontre du 31 octobre 2023. Le libellé recommandé est le suivant :

*« La TRGIRTO est un forum privilégié qui réunit les acteurs du territoire forestier public en vue de contribuer à la santé, à la conservation de la biodiversité, à la résilience et à la pérennité de ce territoire en Outaouais grâce à la participation collaborative de ses membres en vue de la mise en œuvre d'une **gestion intégrée*** et durable des ressources et du territoire tenant compte du caractère indissociable des dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable de cette ressource »*

*La **gestion intégrée*** est un mode de gestion cherchant à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans un même domaine et dans un même milieu. Cela permet d'éviter que chacun ne considère que ses propres préoccupations et responsabilités lors de la prise de décisions.*

Les valeurs qui accompagnent l'énoncé de vision proposé



La collaboration - Le renforcement de l'approche intégrée et collaborative.

La cohabitation - L'importance de la cohabitation, du compromis et du respect de toutes les parties.

La communication - Mieux communiquer et mieux s'écouter pour mieux se comprendre.

TRGIRTO 202311-4

M. Jean-François Larrivée, secondée de M. Alain Lacoste, propose l'adoption de l'énoncé de vision tel que recommandé par le comité de travail à sa rencontre du 31 octobre 2023.

Des partenaires de la TRGIRTO expriment qu'ils ne sont pas en faveur de la proposition.

Le président de la séance, M. Desjardins, demande le vote sur la proposition.

Le vote est pris et le résultat est le suivant :

- Sept (7) représentants présents votent en faveur de la proposition : Mme Bertrand, M. Lacoste, M. Chaîné, Mme Boivin, Mme Powell, M Durand et M. Larrivée;
- Trois (3) représentants présents votent contre la proposition : M. Desjardins, M. Trottier et M. Fink;
- Trois (3) représentants présents signifient leur abstention : M. Chartier, M. Céré et M. Larocque.

Une majorité des représentants présents votent en faveur de la proposition. Également, un représentant d'au moins quatre groupes sectoriels présents votent en faveur de la proposition.

La proposition est adoptée.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

Les partenaires constatent que l'on est en avance sur l'ordre du jour et conviennent de traiter immédiatement le point 11 Retour sur la sortie terrain du 18 octobre 2023

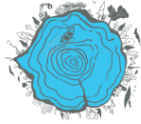
11. Retour sur la sortie terrain du 18 octobre 2023

M. Charles Blais rappelle qu'une sortie terrain a eu lieu le 18 octobre dernier. Cette activité a permis aux sept partenaires de la TRGIRTO qui y ont participé de se familiariser avec tout ce qui entoure la planification, l'organisation, la réalisation et le suivi des travaux d'aménagement forestier – notamment la coupe partielle – en forêt feuillue.

M. Blais précise que cette activité a été organisée et menée en collaboration avec les professionnels du MRNF.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Un partenaire indique qu'il a grandement apprécié l'activité et exprime sa préoccupation en ce qui a trait au nombre d'années – 25 ans – entre les récoltes qu'il juge insuffisant pour permettre au peuplement de rebâtir son capital forestier;



- Des partenaires indiquent qu'ils souhaitent que la TRGIRTO poursuive avec cette activité l'an prochain et suggèrent les sorties suivantes : la visite d'une aire protégée, et une visite orientée sur la sylviculture du pin blanc.

M. Desjardins remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Voir à l'organisation d'une activité « sortie terrain de la TRGIRTO » au cours de l'exercice 2024-2025 (C. Blais)

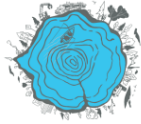
7. Bilan MRNF : Enjeux écosystémiques VOIC

Mme Gabrielle Trottier, professionnelle au MRNF, présente le bilan sur les enjeux écosystémiques (voir le document présenté par Mme Trottier).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- À l'égard de l'indicateur sur les essences en voie de raréfaction, Mme Trottier reviendra aux partenaires de la TRGIRTO avec l'information visant à préciser les filtres régionaux – traitements sylvicoles - qui sont appliqués à l'égard des peuplements comprenant une essence en voie de raréfaction;
- À l'égard de l'indicateur sur le reboisement avec des essences en voie de raréfaction, Mme Trottier reviendra aux partenaires de la TRGIRTO avec l'information concernant les taux de survie des essences feuillues tels que constatés lors des suivis forestiers réalisés dans les années suivants la mise en terre;
- À l'égard de l'indicateur portant sur les modalités de rétention (bois mort, legs biologiques, bouquets, îlots, autres), Mme Trottier précise qu'à l'égard du résultat observé dans l'unité d'aménagement 74-51, un avis a été transmis à l'industriel concerné et que des correctifs ont été apportés;
- À l'égard de l'indicateur sur les forêts de seconde venue, Mme Trottier reviendra aux partenaires de la TRGIRTO avec la réponse à la question suivante : comment l'indicateur et la cible seront gérés dans le contexte de l'approche par Compartiments d'organisation spatiale (COS)?
- À l'égard de l'indicateur sur les forêts de seconde venue, on précise qu'en forêt feuillue, pour les secteurs d'intervention de 40 hectares et plus, de maintenir intact 10% de la superficie permet de créer des zones d'obstructions latérales au bénéfice de certaines espèces animales;
- En réponse à une question, Mme Trottier rappelle que la superficie moyenne d'un COS est de l'ordre de 2 000 hectares, ce qui correspond à la superficie moyenne que l'on observe lors de perturbations naturelles. Cela dit, il peut arriver (exceptionnellement) qu'un COS atteigne une superficie approchant les 3 000 hectares.

M. Desjardins remercie Mme Trottier pour sa présentation.



ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Trottier (C. Blais)

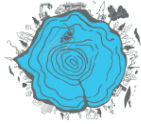
Revenir aux partenaires de la TRGIRTO avec les réponses à certaines questions (G. Trottier)

8. Bilan MRNF : Compartiments d'organisation spatiale (COS)

Mme Gabrielle Trottier, professionnelle au MRNF, présente le bilan sur les compartiments d'organisation spatiale (voir le document présenté par Mme Trottier).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Mme Trottier reviendra aux partenaires de la TRGIRTO avec la réponse à la question suivante : sachant l'ampleur des feux de forêt dans certaines parties du territoire forestier public, est-ce que la planification des secteurs d'intervention dans les unités d'aménagement – notamment l'UA 74-51 – sera revue et corrigée de manière à respecter les paramètres de l'approche par COS?
- Mme Trottier reviendra aux partenaires de la TRGIRTO avec la réponse à la question suivante : dans la zone de la sapinière en Outaouais, combien de secteurs d'intervention ont été planifiés et réalisés à l'aide d'un COS de type T2?
- Des partenaires de la TRGIRTO expriment une préoccupation en ce qui concerne la possibilité de planifier et réaliser de manière « adjacente » des COS de type T1. M. Blais indique que cette préoccupation a déjà été soulevée lors de la rencontre de la TRGIRTO qui s'est tenue le 15 novembre 2022. M. Blais reviendra aux partenaires à savoir si une résolution de la TRGIRTO avait été prise à cet égard;
- Un partenaire de la TRGIRTO rappelle que le moratoire empêchant la réalisation de travaux d'aménagement forestier – la récolte de bois – sur un vaste territoire touchant notamment l'unité d'aménagement 73-52 fait en sorte qu'il est difficile d'éviter la planification de COS de type T1 de manière « adjacente », et c'est pourquoi qu'à titre de représentant de l'industrie forestière il s'opposera à toute mesure restrictive en ce sens;
- Un partenaire de la TRGIRTO tient à rappeler aux aménagistes du MRNF que les paramètres (normes, indicateurs, cibles) pour la planification et l'organisation des COS ne sont pas des objectifs à atteindre, mais bien des limites à ne pas dépasser. Les représentants du MRNF font le même constat et indiquent qu'un rappel a récemment été fait aux aménagistes du MRNF;
- Tous les partenaires conviennent que l'approche par COS est hautement complexe, et que la compréhension de ce concept demeure un défi. Avec l'aide des professionnels du MRNF, M. Blais verra à trouver des façons d'encore mieux vulgariser le tout pour rehausser notre niveau de compréhension à l'égard de ce concept;
- Un partenaire de la TRGIRTO constate l'importance de bien comprendre les concepts qui leurs sont présentés avant de se prononcer à l'égard de ceux-ci;



- Un partenaire de la TRGIRTO indique qu'au moment de l'implantation de l'approche par COS, il avait une opinion favorable notamment en raison des avis des biologistes. À l'usage, ce qu'il voit sur le terrain le préoccupe et l'amène à remettre en question les bénéfices annoncés par cette approche à l'égard de l'habitat de certaines espèces fauniques. Il se dit également préoccupé des effets de l'approche par COS sur les activités des autres utilisateurs du territoire forestier public.

M. Desjardins remercie Mme Trottier pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Trottier (C. Blais)

Revenir aux partenaires de la TRGIRTO avec les réponses à certaines questions (G. Trottier)

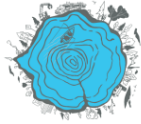
Revenir aux partenaires de la TRGIRTO avec la réponse à la question suivante : est-ce que la TRGIRTO a adopté une résolution touchant la question de l'adjacence des COS de type T1? (C. Blais)

9. Planification collaborative : amélioration des processus de consultation et d'harmonisation

M. Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, professionnel au MRNF, présente l'état d'avancement des travaux visant l'amélioration des processus de consultation et d'harmonisation (voir le document présenté par M. Bélanger-Ducharme).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On rappelle que la démarche visant à améliorer les processus de consultation et d'harmonisation est issue des travaux du projet de planification collaborative, et que les partenaires de la TRGIRTO ont endossé cette démarche par l'adoption d'une résolution lors de leur rencontre au mois de mars 2023;
- À l'égard du processus d'harmonisation des secteurs d'intervention, on précise que les parties prenantes sont les représentants et les remplaçants de la TRGIRTO, les personnes et les organismes qui ont faits des commentaires en consultation publique, et toute autre personne ou organisation identifiable sur le territoire concerné;
- On rappelle que cette nouvelle approche d'harmonisation sera utilisée progressivement au cours des prochains mois. Cela permettra de la peaufiner. À termes, cette nouvelle approche remplacera l'actuel processus d'harmonisation opérationnelle qui est mené par les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement;
- À l'égard de la nouvelle approche d'harmonisation, on précise ce qui suit :
 - Une 1^{ière} communication par courriel invitera les parties prenantes à préciser à l'équipe du MRNF les éléments d'harmonisation qu'ils souhaitent discuter. Les parties prenantes auront 10 jours pour le faire;

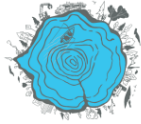


- S'entamera ensuite les discussions avec les parties prenantes pour l'harmonisation des usages et l'harmonisation opérationnelle du secteur d'intervention concerné. Cette étape pourra s'échelonner sur plusieurs semaines;
- Viendra ensuite une 2^e communication par courriel, à la fin du processus, qui informera les parties prenantes des harmonisations qui seront appliquées au secteur d'intervention concerné. Une nouvelle période de 10 jours est prévue pour recevoir les derniers commentaires et procéder aux ajustements finaux;
- Un partenaire de la TRGIRTO soulève l'importance de joindre aux avis d'harmonisation des cartes qui faciliteront la compréhension du lecteur notamment en ce qui a trait aux lieux où se trouvent les secteurs d'intervention concernés, aux zones sensibles à proximité des secteurs visés, et aux traitements sylvicoles prévus;
- Un partenaire de la TRGIRTO exprime sa préoccupation quant à l'agglomération de compartiments d'organisation spatiale (COS) de type T1, et qu'à cet égard, il souhaite que les cartes jointes aux avis d'harmonisation montrent les secteurs de récolte des années précédentes qui se trouvent dans le voisinage du secteur visé. Les représentants du MRNF indiquent qu'il ne sera pas possible d'ajouter cette information aux cartes jointes aux avis d'harmonisation. Cela dit, les parties prenantes pourront exprimer cette préoccupation lors des consultations publiques, ce qui fera en sorte que les questions entourant l'agglomération des COS de type T1 pourra être discutée dans le cadre du processus d'harmonisation pour un secteur d'intervention donné;
- Un partenaire de la TRGIRTO indique qu'il partage la préoccupation exprimée ci-dessus. À cet effet, il mentionne que le gouvernement du Québec exigera très bientôt des MRC qu'elles se dotent de cibles en ce qui a trait à la connectivité écologique pour leurs territoires respectifs;
- À l'égard des processus de consultation et d'harmonisation, on rappelle que chacun des partenaires de la TRGIRTO a un rôle à jouer dans la diffusion des avis auprès des acteurs qu'ils représentent.

M. Desjardins remercie M. Bélanger-Ducharme pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Bélanger-Ducharme (C. Blais)

AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE À 12h00



TRGIRTO

Table régionale de gestion intégrée des
ressources et du territoire public de l'Outaouais

Date : Séance du mercredi 15 novembre 2023
Heure : De 13h00 à 16h00
Endroit : en mode virtuel sur Zoom

**Représentants**

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse		Louisiana-Pacifique		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières		X
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoies de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération des chasseurs et pêcheurs - Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais		X
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X	
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X quitte à 14h55	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		



Remplaçants et observateurs

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Marcel Larocque	Remplaçant	Regroupement des locataires de terres publiques - Outaouais	X
Maurice Thibaudeau	Observateur	Club des ornithologues de l'Outaouais	X
Alexandre Dumas	Observateur	Ville de Gatineau	X
Sylvain Delagrange	Représentant scientifique non-votant	UQO-ISFORT	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Éric T. Lacroix	Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM)	X
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Cédric Fournier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	X

M. Blais confirme qu'il y a quorum.

M. Gérard Desjardins, vice-président, ouvre la séance à 13h00.

10. Bilan MRNF : Respect du processus d'harmonisation opérationnelle

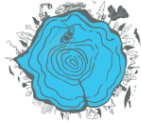
Mme Alexandra Bélanger, professionnelle au MRNF, présente le bilan du respect du processus d'harmonisation opérationnelle pour l'exercice 2022-2023 (voir la présentation de Mme Bélanger).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On rappelle que le bilan porte sur le respect du processus d'harmonisation opérationnelle (l'envoi d'un avis, le délai de 10 jours, les cartes à joindre, autres). Le bilan n'a pas comme visée de vérifier si les ententes d'harmonisation opérationnelle ont été respectées par les parties;
- On précise la raison pour laquelle il n'y a pas de données pour certains des chantiers sélectionnés au hasard (Commonwealth Plywood, Planchers Lauzon, Scierie Gaudreault) : les chantiers en question n'ont pas été harmonisés au cours de l'exercice 2022-2023 mais au cours d'exercices précédents.

M. Desjardins remercie Mme Bélanger pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Bélanger (C. Blais)



12. Nouvelle démarche sur l'enjeu des coûts d'approvisionnement

M. Christian Picard est invité à présenter la préoccupation des bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA) à l'égard des coûts d'approvisionnement. Voici les principaux éléments exprimés par lui :

- Il rappelle l'enjeu de la TRGIRTO sur les coûts d'approvisionnement;
- Il informe les partenaires de la TRGIRTO de la conjoncture économique - dont la baisse des prix sur les marchés du bois - qui apporte son lot de défis pour les industriels forestiers;
- Il rappelle l'épisode de la fermeture de l'usine de pâte à Thurso (Fortress) à l'automne 2019 au cours duquel les partenaires de la TRGIRTO, dans une approche de gestion intégrée, ont convenu de demander au MRNF que des actions concrètes soient posées afin d'amoindrir les effets de cette fermeture sur la poursuite des activités d'aménagement forestier en Outaouais;
- Il reconnaît que dans son rôle et son mandat, la TRGIRTO n'a pas à jouer un rôle de lobby auprès du MRNF sur notamment les questions tarifaires;
- Il indique que la semaine dernière, lui et les représentants des industriels forestiers à la TRGIRTO ont eu un entretien avec la direction régionale du MRNF en Outaouais et qu'ils ont convenu qu'il n'était pas nécessaire de lancer un grand exercice portant sur les coûts d'approvisionnement, mais qu'il serait plus approprié de travailler à améliorer la coordination « opérationnelle » des acteurs actifs sur le terrain en ce qui a trait à la planification, au développement et à la gestion des infrastructures routières (notamment les ponts);
- Pour ce faire, il propose de mettre en place un groupe de travail qui pourra discuter et convenir des choses à faire pour améliorer la coordination opérationnelle des acteurs sur le terrain.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été exprimées :

- On informe les partenaires de la TRGIRTO qu'il y a déjà des lieux où les BGA ont l'opportunité de discuter de leurs préoccupations touchant les questions de redevances forestières avec les représentants du MRNF et du Bureau de mise en marché des bois (BMMB);
- Les partenaires de la TRGIRTO expriment qu'ils sont favorables avec ce qui est proposé par M. Picard soit de tenir une rencontre de travail afin de discuter et convenir ce qui doit être fait pour améliorer la coordination opérationnelle des acteurs en ce qui a trait aux infrastructures routières (notamment les ponts);
- Un partenaire de la TRGIRTO suggère de prévoir à l'ordre du jour de chacune des rencontres de la TRGIRTO un point où les partenaires pourraient exposer une problématique qu'ils



vivent dans le moment. On rappelle qu'il y a déjà un point « Nouvelle » qui permet aux partenaires d'informer brièvement leurs collègues sur ce qui se passe dans leur secteur. On rappelle également qu'il est toujours possible - et nécessaire si le temps requis va au-delà d'une dizaine de minutes – pour les partenaires de la TRGIRTO d'inscrire un point à l'ordre du jour.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent de tenir une rencontre de travail qui, sous la coordination de la TRGIRTO, permettra de discuter et de convenir ce qui doit être fait pour améliorer la coordination opérationnelle des acteurs en ce qui a trait aux infrastructures routières (notamment les ponts).

M. Blais verra à proposer une approche pour ce qui est de prévoir du temps à l'ordre du jour des rencontres de la TRGIRTO afin de permettre aux partenaires de faire une présentation.

M. Desjardins remercie M. Picard pour sa présentation.

ACTIONS : Voir à la tenue d'une rencontre de travail visant à discuter et convenir de ce qui doit être mis en place pour améliorer la coordination opérationnelle des acteurs en ce qui a trait aux infrastructures routières (C. Blais)

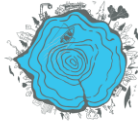
Voir à proposer une approche pour ce qui est de prévoir du temps à l'ordre du jour des rencontres de la TRGIRTO afin de permettre aux partenaires de faire une présentation (C. Blais)

13. Lutte directe à la tordeuse des bourgeons de l'épinette

M. Éric T. Lacroix, directeur général de la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM), et M. Cédric Fournier, professionnel à la direction de protection des forêts (DPF) au MRNF, présentes les éléments de la lutte directe à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans le contexte de l'épidémie qui a cours présentement (voir le document présenté par M. Lacroix).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que le suivi des niveaux de défoliation se fait sur tout le territoire forestier mais que les aires protégées ne sont pas visées par les traitements au *Bacillus Thuringiensis* k. (Btk);
- On précise que les arrosages à l'aide du Btk sont très ciblés, que les arrosages sont faits avec parcimonie, et que ces arrosages ne visent pas à éliminer la TBE mais à ralentir la progression de l'épidémie de manière à limiter les superficies pour lesquelles les niveaux de défoliation pourraient basculer dans la zone « grave » et ainsi causer un haut niveau de mortalité du côté des arbres affectés;
- On précise que le Btk demeure une solution intéressante pour agir de manière ciblée sur l'épidémie de TBE. Il s'agit d'un insecticide biologique qui n'a d'effets que sur les papillons de l'ordre des lépidoptères. L'essentiel des gouttelettes de Btk qui sont vaporisées au-dessus



des peuplements durement touchés par l'épidémie sera capté par le feuillage des arbres sur lesquels se retrouvent les chenilles;

- On mentionne un site de recherche sur la Côte-Nord sous la supervision des experts du Centre de foresterie des Laurentides (Service canadien des forêts) qui ont constaté, au cours des quinze dernières années, une recolonisation rapide par les populations d'insectes suites aux arrosages au BTK;
- Outre le projet de recherche mentionné ci-dessus, la SOPFIM ne procède pas à un monitoring des effets du BTK sur les populations d'insectes. Cela dit, on rappelle que l'utilisation du BTK n'est possible qu'en raison d'une homologation accordée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada). Cette homologation a été renouvelée en 2008 en regard d'une évaluation exhaustive qui a notamment tenu compte des effets collatéraux sur l'ensemble des espèces animales;
- On précise que la progression de l'épidémie dans une zone donnée demeure difficile à prévoir. Il n'est pas assuré que pour un secteur donné, on passera d'un niveau de défoliation « modéré » à « grave » d'une saison à l'autre.

M. Desjardins remercie Messieurs Lacroix et Fournier pour leur présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Messieurs Lacroix et Fournier (C. Blais)

14. Mandats donnés à des ressources externes

M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO à l'égard des trois mandats ... (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés :

- On précise que Mme Béatrice Dubé et M. Blais voient à inviter des conférenciers-ières en lien avec les thématiques souhaitées par les partenaires de la TRGIRTO (réf. à la rencontre du comité de travail sur l'enjeu des changements climatiques du 7 septembre dernier);
- On précise que l'an dernier, la TRGIRTO n'a pas eu à verser un cachet à l'un ou l'autre des trois conférenciers-ières. On s'attend à la même situation cette année;

M. Desjardins remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

15. Varia

- M. Gérard Desjardins annonce qu'il quitte son poste de représentant du groupe Nature à la TRGIRTO. Les partenaires de la TRGIRTO lui expriment leur reconnaissance pour sa contribution aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années;



- M. François Saumure annonce qu'il prendra sa retraite à la fin du mois de décembre et qu'il quittera son poste de représentant du groupe Autres utilisateurs avec droits à la TRGIRTO. Les partenaires de la TRGIRTO lui expriment leur reconnaissance pour sa contribution aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années.

16. Levée de la rencontre

Il est unanimement convenu de faire la levée de la rencontre.

M. Desjardins, vice-président, lève la séance à 15h30.